



Ressources handicap formation

- Ressources agefiph
- <https://www.agefiph.fr/centre-de-ressources>
- Mieux prendre en compte le handicap formation
https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2019-10/AGEFIPH_flyer_RHF_V5_1.pdf
- Contacts ressource handicap formation
<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-03/Contacts%20Ressources%20Handicap%20Formation%2003%202021.pdf>

Un MOOC : Mooc dédié à la recherche d'emploi pour les personnes handicapées. Fruit de la collaboration de personnes handicapées et d'acteurs spécialistes du sujet du handicap, HandiMOOC est une formation gratuite en ligne,

<https://www.emploi-store.fr/portail/services/handimooc>

Prestation PAC

Cette prestation repose sur le service d'un expert du handicap auprès des personnes en situation de handicap ou des entreprises afin d'améliorer de part et d'autre la compréhension du handicap, l'adaptation de la prestation ainsi que le potentiel professionnel dans le cadre d'un bilan de compétences.

Ce service doit être prescrit par un conseiller à l'emploi ou par l'employeur.

PAC : une prestation pour vérifier une capacité, un geste, une compétence précise »:

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/pac-prestation-danalyse-des-capacites>

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-08/Flyer%20PAC%20VF.pdf>

Le prestataire sélectionné pour la mise en œuvre de cette prestation en région Centre Val de Loire est **Handicapergo** (02 41 73 88 55 - handicapergo.centre@vyv3.fr).

Partenaires référent et contacts

Handistea est une association intermédiaire aux démarches vers les organismes de formation. Elle sert dans le cadre de notre partenariat de plateforme d'orientation et un premier accueil sur mesure des personnes.



L'AGEFIPH accompagne les personnes en situation de handicap et les entreprises privées, dont les organismes de formation, pour faciliter l'insertion et l'évolution professionnelle des premières.

Vous pouvez contacter l'AGEFIPH par téléphone au 0 800 11 10 09 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou, pour les personnes sourdes et malentendantes, via une plateforme dédiée : Accéder à la plateforme

<https://www.elioz.fr/>

Pour plus d'informations : accéder au site internet de l'AGEFIPH.

Le FIPHFP, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique. Pour en savoir davantage, téléchargez la plaquette de présentation du FIPHFP.

Plaquette et site

https://www.fiphfp.fr/sites/default/files/2022-07/Plaquette_Institutionnelle_A5_PAGE.pdf

<https://www.fiphfp.fr/>

liens utiles 👉 <https://www.fiphfp.fr/personnes-en-situation-de-handicap/ressources/liens-utiles>

Pour contacter le FIPHFP, vous pouvez compléter le formulaire de contact

accessible via le lien suivant : <https://www.fiphfp.fr/nous-contacter>